

il en certains **milieus**. La Province perd chaque année par la consommation

environ **\$20,000,000**, dit le

### **Rapport de la Commission Royale de la Tuberculose.**

A tout événement, la situation telle qu'elle est aujourd'hui chez nous est portée à la connaissance de toutes les organisations anti-tuberculeuses de l'Amérique et de l'Europe.

On récoltera ce que, par ignorance ou par insouciance, on a voulu semer : **la mort !**

Dr Eugène GRENIER.

*Directeur du dispensaire antituberculeux.*

Montréal, 17 février 1912.

---

## **REVUE GENERALE**

### **L'INSPECTION MEDICALE OBLIGATOIRE DES ECOLES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC**

Saviez-vous que, de toutes les municipalités qui composent la province de Québec, Montréal, Lachine et Trois-Rivières seules aient organisé l'inspection médicale obligatoire des écoles?

Ce fut une surprise pour moi de l'apprendre par une lettre du Dr Beaudoin, de Lachine, un de nos confrères qui entendent le mieux les questions d'hygiène publique.

Médecin depuis quelques années à Lachine, le Dr Beaudoin a organisé une véritable croisade contre les maladies contagieuses. Il y a trois ou quatre ans, il a obtenu un succès considérable en organisant une exposition antituberculeuse qui a rendu les plus grands services en attirant l'attention du public et des institutions locales enseignantes sur la fréquence de la contagion, et sur les moyens à prendre afin de s'en prémunir.

Depuis ce temps, à la suite d'épidémies graves de rougeole et de scarlatine qui ont sévi à Lachine, le Dr Beaudoin a réussi à convaincre les échevins et il a organisé l'inspection médicale obligatoire des écoles.

Le Conseil provincial d'Hygiène a mis cette question à l'étude à deux reprises différentes : elle est de la plus haute importance.

Montréal a diminué considérablement le nombre des maladies contagieuses chez les enfants en organisant l'inspection obligatoire.